

AVIS DE PRESSE 30.04.2015

INFORMATION REGLEMENTEE (AR 14 NOVEMBRE 2007)

LE CERTIFICAT FONCIER
Société Anonyme
Boulevard Saint Lazare 4-10
1210 Bruxelles

ASSEMBLEES D'INFORMATION

Les assemblées annuelles d'information sur les certificats se tiendront au Crowne Plaza Brussels City Centre « Le Palace », rue Gineste 3 à 1210 Bruxelles.

Il est rappelé qu'en ce qui concerne les émissions publiques, ces assemblées auront lieu aux dates et heures suivantes :

Date	Emission	Heure
Mardi 5 mai 2015	Certificats de placement immobilier Place Communale d'Auderghem	17 :00 h
Mercredi 6 mai 2015	Certificats de placement immobilier Kortrijk Ring Shopping Center	10.00 h
	Certificats de placement immobilier Woluwé Extension	10.30 h
	Certificats fonciers Machelen, Kuurne... Certificats immobiliers Machelen (liquidés)	11.30 h
	Certificats de placement immobilier Westland Shopping Center (liquidés)	12.00 h
	Certificats de placement immobilier Woluwé Shopping Center	14.00 h

Il est rappelé que les statuts des certificats prévoient que tout porteur de certificat, sur production d'une preuve de propriété ou d'un certificat de dépôt dans une banque belge, pourra assister à l'assemblée. Pour les certificats liquidés est visée une preuve de détention ou d'encaissement de coupon de clôture de liquidation.

Comme il sera confirmé par ailleurs lors des Assemblées d'information des 5 et 6 mai 2015, les coupons suivants devraient être mis en paiement :

Emission	Date paiement	Cp n°	Montant brut en €	Remboursement en €	Montant net en €
Certificats de placement immobilier Woluwe Shopping Center	24.06.2015	67	73,92	0,00	55,44
Certificats de placement immobilier Woluwe Extension	24.06.2015	27	36,03	7,43	28,88

Ont été mis en paiement antérieurement :

Certificats de placement immobilier « Machelen Kuurne... » : clôture de liquidation intervenue le 30 décembre 2014 par paiement à cette date d'un dernier coupon (n° 32) de € 5,89 brut ou € 4,42 net de précompte mobilier de 25%.

Certificats de placement immobilier « Machelen » : clôture de liquidation intervenue le 30 décembre 2014 par paiement à cette date d'un dernier coupon (n° 25) de € 7,06 brut ou € 5,30 net de précompte mobilier de 25%.

Certificats de placement immobilier « Westland S.C. » : clôture de liquidation intervenue le 30 décembre 2014 par paiement à cette date d'un dernier coupon (n° 69) de € 17,11 brut ou € 12,83 net de précompte mobilier de 25%.

Certificats de placement immobilier « Kortrijk Ring Shopping Center » : A la suite de la cession de l'actif immobilier et l'entrée en liquidation de cette opération de certificats, les coupons suivants ont été mis en paiement le 11 février 2015 : (i) Le coupon n° 26 à concurrence de € 3,70 brut, soit € 3,28 net de précompte mobilier de 25%. Ces montants comprennent un remboursement de € 2,02 exonéré de précompte mobilier. (ii) Le coupon n° 27 à concurrence de € 621,27 brut et € 470 net de précompte mobilier de 25%. Ces montants comprennent un remboursement de € 16,19 non soumis au précompte mobilier.

Le rapport de la gérante de la société interne et les comptes de l'exercice 2014 ainsi que le rapport aux porteurs de certificats relatifs aux certificats précités peuvent être demandés auprès de ING Belgique (tél. 02/547.39.94, fax 02/547.20.89, e-mail: anik.defat@ing.be) et auprès du siège de la S.A. Le Certificat Foncier (02/609.68.20). Ces documents et les informations historiques de chacune des opérations de certificat sont accessibles sur le site internet : <http://www.agrealestate.eu/fr/investment/Pages/Certificats-immobiliers.aspx>.